

**MAIRIE de MIOS**



Tél. 05 56 26 66 21  
Fax 05 56 26 41 69

Mios, le 14 novembre 2013

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal est convoqué à la mairie de Mios, en session extraordinaire, en séance publique, le :

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 à 21 HEURES.

Le Maire de MIOS,  
François CAZIS.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. CAZIS', is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'MAIRIE DE MIOS' at the top and 'GIRONDE' at the bottom, with a small star on the right side. The center of the stamp features a small emblem.

## ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu de la décision n°17/2013 de Monsieur le Maire au conseil municipal en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant la passation d'un MAPA relatif à la fourniture et à l'installation de matériels d'entretien pour les services de la commune de MIOS.
2. Attribution de concours financiers exceptionnels aux associations mioissaises ayant participé à l'organisation des activités CAP 33 en 2013.
3. Fixation des tarifications 2013 du repas des Aînés.
4. Vote de la décision budgétaire modificative n°3 du budget principal 2013 de la commune de Mios.
5. Commune de Mios – Etat de produits communaux en non-valeur. Exercice 2013.
6. Réalisation par la commune de Mios d'un emprunt d'un montant maximum de 500.000 € pour assurer le financement globalisé des programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2013.  
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, par le conseil municipal, de souscrire le contrat de prêt à intervenir, d'une durée de remboursement de 180 mois (15 ans).
7. Opération de refinancement de deux contrats de prêt classés hors charte Gissler souscrits par la commune de Mios, auprès de Dexia Crédit Local.
8. Acquisition par la commune de Mios d'une emprise de 1.960 m<sup>2</sup> environ à distraire de la parcelle cadastrée section AA n°39, appartenant à Madame Colette ROCHE, née DUPHIL.  
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, après consultation du service France Domaine et avis de la commission municipale « urbanisme, aménagement de la ville », de signer le sous-seing privé à intervenir à cet effet avant le 31 décembre 2013, ainsi que l'acte notarié prévu sur l'exercice budgétaire 2014.
9. Constitution de la Commission de concession.  
Opération ZAC du « Parc d'Activités Mios Entreprises » - extension.  
a/ dépôt des listes  
b/ désignation des membres appelés à siéger au sein de cette commission, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.